

Kigali, le 14/1/1986

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI

N° 078...../08/02/86

M. M. M.

A traiter par	
Date entrée : 15-1-86	
N° Classement : 888/02/86	

Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI

Objet :

Organisation et financement
du Séminaire-stratégies
industrielles avec le concours
du Fonds d'Etudes.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que mon Département organise un séminaire-débat sur les stratégies d'industrialisation au Rwanda avec le concours de l'ONUDI qui prend en charge les prestations d'un consultant intervenant comme animateur. En tenant compte de la vocation et de l'expérience acquise par le "Fonds d'Etudes" dans l'organisation de séminaires-ateliers, et du fait que les services du Ministère du Plan, déjà contactés, y participeront activement, je vous demanderais de donner votre accord pour que les frais d'organisation soient pris en charge par le "Fonds d'Etudes".

Je vous prie de trouver ci-joint le programme provisoire du séminaire, lequel sera complété à l'arrivée du consultant; ainsi que le budget prévisionnel correspondant.

Son organisation aura lieu à Remera (Ruhengeri) du 26 au 31 janvier 1986 inclus.

Copie pour information :

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI
- Monsieur le Représentant-Résident du PNUD - KIGALI
- Monsieur le Représentant-Résident de la Banque Mondiale
KIGALI

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu.
P.O. [Signature]

SEMINAIRE SUR LES STRATEGIES D'INDUSTRIALISATION PREVU A
REMERA (RUHENGRI) DU 26 AU 31/01/86

Budget Prévisionnel :

Partie en Monnaie Nationale, dont le préfinancement est
sollicité auprès du "Fonds d'Etudes".

FRW

1. Hébergement Remera (2000F/J par personne x 35 x 5 jours	= 350.000 FRW
2. Indemnités aux participants (1600F/J x 35 x 6	= 336.000 FRW
3. Rémunération animateurs nationaux (5000F x 12)	= 60.000 FRW
4. Transport Participants (assuré par MINIMART)	P.M.
5. Fourniture, papeterie et infrastructure logistique (assuré par MINIMART)	P.M.
6. Reproduction documents de base :	125.000 FRW
(1. Etude sur le secteur)	
(manufacturier au Rwanda)	
(2. Etude sur les PME : Rapport)	
(Séminaire tenu à Gihindamuyaga)	

Total

871.000 FRW

SEMINAIRE DEBAT SUR LA STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION.

REMEBA (26 - 31/01/1986).

PROJET DE PROGRAMME.

Date	Avant-Midi	Après-Midi
1 ^{er} jour Dimanche 26/01/1986		Arrivée des Participants et installation des séminaristes
2 ^{ème} jour Lundi 27/01/1986	<p>9h00 : Ouverture du Séminaire par Monsieur le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat</p> <p>9h30 à 12h00 : Quelle stratégie industrielle pour le Rwanda : Définition des grandes orientations à proposer.</p>	14h00 à 18h00 Idem
3 ^{ème} jour Mardi, le 28/01/1986	<p>9h00 à 12h00 : Comment Assainir et Consolider ce qui existe, réaménager les conditions favorisant le développement industriel et préparer la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie industrielle :</p> <p>Définition des programmes. et mesures d'assainissement, des des mesures de politiques industrielles et du cadre de base du futur schéma directeur d'industrialisation à proposer.</p>	14h00 à 18h00 Idem

... / ...

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI

Murimur

15/1/86

Kigali, le 08 JAN. 1986

N° *049*...../08/02.11.2/86

A
Date en rée: *9.1.86*
N° Classement: *00457/02-11*

Monsieur (~~Madame~~)... MAGAMBO, Ronald..
C/O. NYILIMBIBI, Elie.....
B.P. 373, KIGALI.....

Objet: Permis d'exploitation.

Garage sis à GIKONDO

Parc. N° 2129

Boulevard de l'OUA

(Parc industriel)

Monsieur

.....relative à une demande de permis d'exploitation
pour l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de
vous faire parvenir.

Suite à votre lettredu *11/12/1986*

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation ;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo ;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de clôture l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet nous remettra le dossier complet après la clôture de l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

..... Veuillez agréer, Monsieur, ~~Madame~~.....
..... l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à :

✓ Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales **POUR**
KIGALI.

**LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIRIRA Mathieu.**

Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation Professionnelle
KIGALI.

**LE SECRETAIRE GENERAL
NKUNDIYEZE Boniface**

Monsieur le Préfet de
Préfecture
KIGALI.....

